Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 83 (1957)

Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soucieux de la formation de l'ingénieur civil et conscient des responsabilités futures de celui-ci, le professeur Stucky contribue à faire développer à l'Ecole d'ingénieurs l'étude des sciences exactes et l'expérimentation en laboratoire : il estime que le comportement des ouvrages doit être analysé par des moyens chaque jour plus perfectionnés. Dans le cadre de sa chaire, il crée ainsi le Laboratoire d'hydraulique en 1928, le Laboratoire de géotechnique en 1932 et le Centre de recherches pour l'étude des barrages en 1949.

En 1938, pour l'attacher plus encore à l'Ecole qu'il honore, le Conseil d'Etat vaudois confère l'ordinariat à M. Stucky et, en 1940, à la mort du regretté Jean Landry, il lui confie la direction de l'établissement.

Sous son impulsion, l'Ecole d'ingénieurs se développe rapidement, malgré les conditions inhérentes à la guerre. En 1942, le projet auquel M. Stucky vouait ses efforts depuis longtemps, de créer une Ecole d'architecture, est adopté. Cette Ecole s'ouvre l'année suivante et s'installe, avec l'Ecole d'ingénieurs, à Beauregard. En 1946, les deux écoles sont réunies sous le vocable commun d'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, qui contribue à faire mieux connaître l'institution et à renforcer sa réputation. M. Stucky y introduit de nouvelles disciplines et fonde de nouveaux laboratoires et instituts; la section d'ingénieurs-physiciens est créée.

En juin 1953, l'Ecole fête le centenaire de sa fondation et cette belle manifestation consacre la réussite d'une œuvre qui doit beaucoup à son directeur actuel et à ses vues larges, à laquelle il a donné le meilleur de ses forces, souvent au mépris de ses intérêts personnels.

On ne saurait dresser ici le bilan de l'activité remarquable de M. Stucky à l'Ecole durant ces trente années. Disons cependant combien son influence de professeur fut considérable sur les étudiants qui ont eu la chance de bénéficier de son enseignement. Celui-ci les a marqués d'une empreinte profonde, leur a fait comprendre la valeur de la mission qui les attend, leur a fait goûter à la fois à la « joie de connaître » et à la « joie de construire ». Comme directeur, M. Stucky a su donner à l'Ecole une véritable maison. Mieux, il l'a dotée d'une âme : l'Association des étudiants de l'E.P.L.; l'entité qu'elle représente, l'esprit qui l'anime et les initiatives qu'elle prend en sont le vivant témoignage.

Au cours des années 1953 à 1955, de hautes distinctions ont été conférées à M. Stucky, justes récompenses des éminents services qu'il a rendus à la technique : il a reçu les titres de chevalier de la Légion d'honneur, de membre d'honneur de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, de commandeur de l'Ordre « Al Merito della Repubblica », ainsi que le grade de docteur ès sciences techniques honoris causa de l'Ecole polytechnique fédérale.

En ce jour anniversaire, les anciens élèves de M. Stucky sont heureux de lui apporter un hommage de reconnaissance pour son activité inlassable et leurs vœux pour l'avenir. Ils espèrent, comme tous les amis de l'Ecole, que M. Stucky pourra poursuivre l'action engagée et souhaitent que ses initiatives futures soient soutenues et connaissent le même succès.

11 novembre 1956.

Ses anciens élèves.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat

Le 18 décembre 1956 s'est constituée à Zurich, sous la présidence de M. P. Haller, ingénieur, chef de section au L.F.E.M., la «Commission de normalisation pour l'isolation phonique dans le bâtiment», créée par la Société suisse des ingénieurs et des architectes (S.I.A.).

Cette commission a pour tâche d'élaborer des normes pour l'acoustique architecturale correspondant au niveau actuel du progrès technique et basées sur les

expériences tirées de la pratique.

Ces normes, ayant la valeur de règles de construction, seront à l'avenir déterminantes pour l'isolation phonique des bâtiments. Elles sont ainsi destinées à combler une lacune qu'on ne cesse de ressentir, surtout dans la période actuelle d'intense activité du bâtiment.

LES CONGRÈS

L'O.E.C.E. organise une conférence d'information sur l'énergie nucléaire pour les dirigeants d'entreprise

Une conférence d'information sur l'énergie nucléaire pour les dirigeants d'entreprises aura lieu à Paris, du 1^{er} au 6 avril prochain. Elle sera organisée par l'Agence européenne de productivité de l'O.E.C.E., avec le concours du Secrétariat de l'énergie nucléaire de l'organisation.

L'objet de cette conférence est de fournir aux industriels des informations sur :

 l'état de la technique nucléaire et les progrès réalisés dans ce domaine;

 les perspectives ouvertes pour l'économie des pays européens et de leurs territoires d'outre-mer par le développement de cette nouvelle forme d'énergie;

 les problèmes nouveaux que posent la construction et l'exploitation des installations nucléaires, notamment pour les industries métallurgiques, chimiques et mécaniques;

 les possibilités offertes par les utilisations des radioisotopes dans l'industrie.

Les principaux exposés prévus porteront sur les différents types de réacteurs, les premières centrales nucléaires (Calder Hall au Royaume-Uni, Marcoule en France et Shippingport aux U.S.A.), les éléments du prix de revient de l'énergie nucléaire, les matériaux et équipements spéciaux de l'industrie nucléaire, l'état des programmes nationaux et l'action internationale.

Les exposés seront faits par des membres des commissariats à l'énergie atomique des pays membres et associés de l'O.E.C.E., ou par des industriels ayant participé à des réalisations dans ce domaine. La première journée de la conférence sera présidée par le professeur Francis Perrin, haut-commissaire à l'Energie Atomique (France).

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVICIO TECHNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz) Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants:

Section du bâtiment et du génie civil 980. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau et chantier. Bureau d'architecture. Canton de Zurich.

2. Technicien ou dessinateur en génie civil. Bureau et chantier. Administration communale. Suisse orientale.

4. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton de Soleure.

6. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Bâle. 8. Architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecture. Environs de Zurich.

10. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecture. Berne. 12. Technicien ou dessinateur en béton armé. Bureau d'in-

génieur. Nord-est de la Suisse.

14. Technicien en bâtiment. Nord-ouest de la Suisse.

16. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

18. Dessinateur en génie civil. Bureau d'ing. Suisse centrale. 20. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture Zurich

22. Technicien ou dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

24. Ingénieur ou technicien en génie civil. Béton armé, Bureau d'ingénieur. Suisse orientale.

26. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Connaissance

de la langue allemande. Jura neuchâtelois. 28. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Entreprise

d'éléments de bâtiment préfabriqués. Canton de Berne. 30. Technicien en génie civil. Bureau d'ingénieur. Nord-

est de la Suisse. 32. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture, Can-

34. Technicien ou dessinateur en génie civil. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Canton de Berne.

36. Ingénieur civil. Quelques années de pratique. Bureau et chantier. Age: 28 à 33 ans. Contrat deux ou trois ans. Bon salaire. Logé, voiture à disposition, plus un pourcentage sur les affaires traitées. Pour personne ayant du caractère, de l'initiative et des capacités techniques de premier

ordre. Phnom-Penh, Cambodge (Indochine).

38. Dessinateur. Bureau d'architecture. Neuchâtel.

Sont pourvus les numéros, de 1955: 748, 1122; de 1956: 36, 68, 854, 880, 902.

Section industrielle

511. Ingénieur en organisation industrielle. Organisation internationale. Paris.

513. Ingénieur et technicien électricien et dessinateur. Appareils électroniques. Bureau d'étude. Genève.

515. Ingénieur, technicien et praticien expérimentés dans la fabrication des appareils et des petites machines électriques. Préparation du travail, calcul des prix de maind'œuvre, organisation, etc. Fabrique en Suisse orientale.

517. Ingénieur et technicien électricien et dessinateur. Courant faible et haute fréquence. Environs de Zurich. 519. Ingénieur ou technicien. Langues. Vente. Société

commerciale internationale. Zurich.

521. Dessinateur en machines, éventuellement en bâtiment. Ascenseurs. Environs de Zurich.

1. Deux techniciens électriciens. Courant fort, courant faible et haute fréquence. Administration fédérale. Zurich.

3. Ingénieur ou technicien. Courant fort ou machines. Chef d'atelier d'une grande fabrique. Nord-ouest de la

5. Technicien électricien ou constructeur. Isolation. Nordouest de la Suisse.

7. Jeune dessinateur en machines. Bureau technique. Zurich.

9. Ingénieurs et techniciens en machines, en électrotechnique et en chimie physique. Etudes. Matériel de guerre. Administration fédérale. Berne.

11. Technicien ou dessinateur. Chaudronnerie. Suisse orientale.

13. Technicien en chauffage central. Suisse orientale.

15. Technicien ou dessinateur en machines. Bureau d'ingénieur. Suisse romande.

19. Technicien mécanicien. Langue maternelle française. Grande entreprise de travaux publics. Suisse romande.

23. Technicien mécanicien et dessinateur. Appareils de levage, installations de transport, funiculaires, etc. Fabrique de machines. Suisse alémanique.

Sont pourvus les numéros, de 1956: 147, 233, 405, 463,

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Salle d'exposition d'appareils sanitaires inaugurée par

GÉTAZ, ROMANG, ÉCOFFEY S. A. Lausanne

le 18 décembre 1956, dans son bâtiment. Terreaux 22, à Lausanne

Cette exposition s'étend sur deux étages et sur environ mille mètres carrés.

C'est une des plus importantes expositions d'appareils sanitaires et de robinetterie ouverte en Suisse. On peut y

23 salles de bains complètement installées, dont de nombreuses en couleurs, avec carrelages assortis, et dans des modèles de ligne nouvelle.

Ces salles de bains sont présentées dans de petits îlots, ce qui

permet de les découvrir une à une.

Tous les articles du catalogue « Appareils sanitaires en gros » édité récemment par Gétaz, Romang, Ecoffey S.A., soit appareils pour maisons privées, usines, écoles, hôpitaux, etc., ainsi que toute la robinetterie.

Tous les types de lavabos présentés les uns à côté des autres. Une salle de démonstrations dans laquelle un grand nombre d'appareils sont branchés sur l'eau chaude et l'eau froide : cabines à douches, douches, W.-C., lavabos avec cellules photo-électriques, machines à laver, batteries mélangeuses, etc.

Sept cuisines ultra modernes, entièrement installées, et comprenant de nombreuses nouveautés.

Toute la gamme des plonges en acier inoxydable ou en grès sont également présentées à côté des cuisines.

Cette exposition facilitera beaucoup le choix du maître de l'ouvrage, car il aura la possibilité d'y voir presque tous les appareils fabriqués par les usines suisses et un grand nombre d'usines étrangères, de comparer la qualité, les prix.

Comme la plupart des appareils sont montés avec plusieurs marques de robinetterie, il pourra se rendre compte de l'effet qu'ils produiront une fois installés. Il n'aura ainsi pas de risques d'être déçu après coup, lorsque l'installation est faite.

Menuiserie normalisée

(Voir page couverture)

Sous la poussée de la « haute conjoncture », le centre des villes se modernise à un rythme rapide. Les vieilles maisons encore à demi campagnardes, qui bordent certaines grandes artères, font place à des buildings imposants, tel celui de notre photo de couverture.

Il s'agit d'un immeuble locatif et commercial — plus commercial que locatif - édifié en bordure de l'avenue de la Gare, à Lausanne. Les architectes en sont MM. de Freudenreich et Strobino, à Lausanne.

Toutes les menuiseries de ce beau bâtiment ont été exécutées par la Fabrique Coopérative de Menuiserie, à Lausanne. Les fenêtres ont pu, sans autre, être prises au stock, parce que de dimensions normalisées. Le catalogue de cette fabrique contient une variété de dimensions suffisante pour répondre à presque toutes les nécessités.

La Fabrique Coopérative de Menuiserie est la seule en Suisse romande qui dispose en stock, dans ses hangars, des menuiseries qui figurent sur son catalogue.

Cette entreprise, jeune et dynamique, s'efforce de satisfaire ses clients par un travail impeccable et, en outre, justifie son slogan:

« Menuiserie normalisée Abaisse les frais Abrège les délais.»